



Organisée par le Réaap 29 et le PRH 29, la journée «Éducation partagée. Mieux se connaître pour mieux coopérer» avec la participation de Laurence Davoust Lamour a réuni plus de 130 participants à l'Astrolabe - Le Relecq-Kerhuon.



M. Pierre-Yves Liziar, conseiller municipal délégué en charge du handicap à la Mairie du Relecq-Kerhuon, a ouvert la journée avec Mme Linda Helies, Mme Stéphanie Guillemet, RÉAAP 29 et Mme Marjorie Segalen, PRH 29

Cette journée s'est construite à partir d'une rencontre entre le groupe parentalité handicap du RÉAAP et le Parcours Ressources Handicap et d'un constat : le manque de connaissance et de liens entre les professionnels pour assurer une cohérence parcours pour les enfants et leurs familles.

Laurence Davoust Lamour, sociologue, est sollicitée pour accompagner la construction de cette journée.

Table ronde n°1

« Comment accompagner la construction identitaire de chaque enfant, quelle que soit sa différence ? ».

L'atelier commence par la diffusion du court métrage « Pauline » réalisé en collaboration par l'Ulamir, Epal, les genêts d'or, Familles Rurales. Le court métrage est tourné à l'Esat des Genêts d'or à Guipavas. Il met en scène des acteurs dont certains sont en situation de handicap. Il aborde le thème de la discrimination à travers le souhait d'une jeune femme de participer à une activité de hip hop. L'animatrice, dans un refus rapidement énoncé, s'interroge sur son refus, en parle à ses collègues. Un échange avec un professionnel en situation de handicap lui permet de prendre conscience de ses peurs ; une rencontre est proposée aux parents et aux éducateurs qui accompagnent Pauline. Les *rushes* sur les coulisses du film soulignent la motivations des jeunes

de participer à la diversité des postes offerts par un tournage. Chacun, en situation de handicap ou non, peut y trouver une place.

Laurence Davoust Lamour insiste sur le fait qu'avant de penser et de mettre en place des valeurs éducatives, il faut se rappeler des principes fondamentaux.

1^{er} rappel : les besoins particuliers de l'enfant ne précèdent pas les besoins identitaires. Le premier besoin d'un enfant est d'être aimé. Ce premier rappel va à l'encontre du schéma de la pyramide Maslow (1943) concernant les besoins de l'enfant. Cette référence, encore d'usage auprès des professionnels, s'intéresse la coordination des besoins. Coordination des besoins qui est insuffisante pour penser l'enfant.

2^e rappel : l'enfant a besoin des autres. « Tu vas pouvoir grandir parce que l'on te porte attention ». *Eduquer* veut dire accompagner l'enfant à se donner des repères et à s'épanouir.

Laurence Davoust Lamour propose trois grands types de repères pour penser l'action d'éduquer.

- Les repères individuels que l'enfant construit à partir de ce qu'il éprouve.
- Les repères familiaux pour donner du sens aux éprouvés de l'enfant et inscrire l'enfant dans sa famille. C'est appartenance que l'enfant se construit : « Tu vas faire avec cette famille-là ». Ce n'est qu'à partir de ce que renvoie l'entourage, que l'enfant peut apprendre à se séparer.
- Les repères sociaux actuels d'une société qui, selon Laurence Davoust Lamour, prompte au classement, c'est à dire à la conformité et doublée d'une notion de performance. L'enfant peut être attendu à partir de ce que l'on souhaite pour lui, d'une place que l'on voudrait lui attribuer. Laurence cite Albert Jacquard : « le plus grand danger auquel on est confronté est que le système choisisse non pas les meilleures mais les plus conformes ».

À partir d'allers/retours constants entre ces trois registres, l'on peut reconnaître la singularité d'un enfant.

Récits de vie : Elisabeth Castel - association Don Bosco et Gaëlle Le Dain – association Ildys, psychologues cliniciennes. Elles travaillent toutes deux auprès des enfants confiés à l'ASE. « Il était une fois des enfants sans histoire ». Les deux professionnelles font ce constat impératif : il faut mettre en traces l'histoire personnelle de l'enfant confié. Un jeune majeur est venu interroger son parcours de vie, son histoire en souhaitant consulter son dossier au tribunal. Cela oblige les professionnels et les métiers à se décroiser, à se connaître et à se faire confiance.

Les enfants confiés sont d'abord des enfants. Et comme tous les enfants, ils ont besoin de liens et de passerelles. Le cadre, lui, est différent : il s'agit de donner une histoire et du sens aux enfants placés en protection de l'enfance. Lorsque les psychologues entament ce travail avec les enfants, elles ne savent pas quelle sera la fin de l'histoire.



De gauche à droite : Laurence Davoust, sociologue, Stéphanie Guillemet, directrice adjointe à la Sauvegarde de l'enfance, copilote Réapap 29, Élisabeth Desroches et Gaëlle Le Dain, psychologues à Don-Bosco

Accompagner les enfants dans leur histoire ouvre un questionnement professionnel et à des précautions :

Lorsque que l'on se raconte une histoire, il convient d'être attentif à ce que l'on se dit à soi-même, à ce que l'on dit aux autres et à ce que les autres disent de soi. Quels outils imaginer, quelle prise en charge mettre en place, comment les professionnels peuvent à plusieurs accompagner les enfants.

La pratique, habituellement individuelle du psychologue se relie à la question collective et au social : il s'agit de penser à plusieurs l'intérêt de l'enfant ; et de s'offrir aux questions des enfants. Les jeunes questionnent les souvenirs que les professionnels ont d'eux. « Est-ce que tu étais là quand j'étais petit ? ». « Quand j'aurai 18 ans, j'irai lire mon dossier au tribunal ».

Les psychologues et les professionnels qui accompagnent les enfants vont penser ensemble quel album de vie et pour quel enfant.

Une présentation de « récit de vie » est faite montrant le travail délicat fait de doutes, d'interrogations et de posture délicate quant à l'enfant. Si le psychologue se fait garant de la chronologie, quels outils graphiques utiliser : clavier ou crayon ?, corriger les fautes ou non ?, permettre l'insertion d'images ? ... Et *in fine*, que fera l'enfant, le jeune de son « récit de vie », comme objet et dans la façon dont il en parlera ? Qui reste garant de cet objet pour l'enfant mineur ? Enfin, existe-il pour lui un droit à l'oubli ?

Des exemples de récits de vie sont projetés.

Les questions réactions de la salle : une intervenante souligne que les institutions sont d'abord les lieux de vie de leurs habitants. Une autre vient dire combien dans ces lieux de vie, les notions d'intimité, d'extimité, de consentement de l'enfant et de sa famille sont à interroger.

Table ronde n°2 : L'éducation d'un enfant se partage-t-elle ?

Projection du film réalisé par l'ACEPP 29 « L'éducation de nos enfants se partage-t-elle ? »



Camille Yhuel, directrice adjointe Pôle pilotage projet éducatif, responsable Lab'Oussole (laboratoire Concarnois d'initiatives éducatives), mairie de Concarneau. Laurence Davoust Lamour accompagne

le projet de la ville de Concarneau : « Améliorer l'accueil des enfants en situation de handicap dans les structures d'accueil de la ville. Favoriser l'inclusion en milieu ordinaire. »

Dans un **premier temps**, ce projet s'élabore autour de trois grands axes qui concernent les professionnels : Former toutes les équipes qui gravitent autour des enfants, repérer les manques, renfort des équipes sur l'accueil des centres de loisirs. 2 professionnels viennent renforcer les équipes les jours d'ouverture. Le partenariat est renforcé avec l'Éducation Nationale.

Deuxième temps : repérer combien d'enfants sont en situation de handicap. Certains enfants présentent un handicap déclaré, mais d'autres n'ont pas de diagnostics réalisés. Il est constaté que les enfants dits « dys » ne génèrent pas d'accompagnement particulier. 62 enfants ont été pris en compte pour pouvoir bénéficier d'un accueil adapté.



Troisième temps : l'expérimentation

Elle prépare dans le cadre de réunions qui regroupent deux dispositifs et une personne. La commission analyse des besoins, la directrice de l'accueil de loisirs et le groupe Appui partenariales. Les réunions parlent des situations de façon anonyme, dans le respect de la confidentialité. Une bonne connaissance du besoin des enfants peut ainsi se dégager, les conditions et limites de l'accueil se précisent.

A la suite l'analyse du parcours des familles peut s'engager.

Une expérimentation estivale d'accueil des enfants en difficulté à lieu à partir de 4 points d'appui.

- Aller vers les parents
- Renforcer les équipes,
- Mettre à disposition des salles Zen
- Faire une présentation de l'enfant et ses besoins d'accueil spécifique.


Toute cette construction pour privilégier un accueil singulier vise aussi à la création d'une culture professionnelle commune.

AMÉLIORER LES CONDITIONS D'ACCUEIL DES ENFANTS EN SITUATION DE HANDICAP DANS NOS STRUCTURES D'ACCUEIL

favoriser l'inclusion en milieu ordinaire



ÉLÉMENTS de CONTEXTE



- 9 Accueil Collectifs de Mineurs à Concarneau déclarés auprès des services de l'État
- 2 Établissements d'Accueil Jeunes Enfants (crèches)
- 1 ULIS au sein de l'école du centre-ville des structures médico-sociales : IME, accueil de jour, Antenne DITEP...

ÉLÉMENTS de DIAGNOSTIC

Des données chiffrées sous-estimées et en constante évolution

- Difficultés de recensement > précautions nécessaires dans l'analyse
- 80 enfants sur CC couverts par l'AEEH en 2019 soit 2% des -20ans
- Année scolaire 2021-2022 : 62 enfants / 1075 scolarisés en école publique sont concernés par des besoins particuliers identifiés soit sur le temps scolaire, soit par les responsables pédagogiques périscolaires
- 13 en maternelle / 49 en primaire
- 21/62 ont un besoin particulier en ACM. Peu de formalisation des besoins, invisibilité.
- Les parents de 15 enfants ont indiqué une situation particulière à prendre en compte.

- Actuellement 36 enfants avec besoins particuliers fréquentent nos accueils péri et extra-scolaires
- Un questionnaire particulièrement fort sur les accueils extra-scolaires (notamment Enfance)

SENS de la démarche

Volonté politique
une priorité transversale confirmée dans le nouveau Projet Éducatif Concarnois



Persistance des difficultés
besoins des familles et attente des équipes



Réseau d'acteurs
mobilisé, volontaire partie prenante



Evolutions législatives
une compétence temps périscolaires et extra-scolaire



INITIATIVES déjà enclenchées

Un projet travaillé depuis plusieurs années

- sensibilisation de 2 jours pour toutes les équipes
- réalisation de supports d'échanges avec les familles
- renfort de 2 animateurs par jour d'ouverture sur accueil de loisirs
- un travail renforcé avec les directeurs d'école pour participer aux réunions d'équipe éducative.

Des améliorations notables, mais...

- persistance des difficultés ressenties par l'équipe
- une utilisation partielle des supports réalisés
- peu de lien avec les parents concernés
- une structuration de l'équipe et du PP qui stagne

Commission Analyse des Besoins

3 commissions / an ; des membres fixes (coordinateurs jeunesse, enfance temps libres, scolaire / périscolaires ressources humaines). Animées par coordinatrice DRE / Familles
Responsables pédagogiques viennent à tour de rôle présenter les situations
Anonymat ; transmission d'informations strictement nécessaire à la compréhension de la situation


Ce que cela permet

- lien renforcé avec les familles
- sens donné aux outils mis à disposition des professionnels
- connaissance plus fine et actualisée des besoins pour accompagner un enfant



Les questions posées

- Le devoir de confidentialité et le secret professionnel



Les évolutions enclenchées

- Un travail mené sur les outils PAP et Portrait de l'Enfant avec les professionnels concernés
- Un lien avec les structures et partenaires spécialisés accueillant des enfants en situation de Handicap
- Un travail renforcé en interne pour accompagner au mieux les familles (secrétariat > direction ALSH > animateurs...)



Expérimentation estivale

Journée Mieux se connaître pour mieux coopérer

Lien avec les familles renforcé

- Une rencontre en amont de l'inscription pour adapter les besoins
- Des documents complétés en collaboration (Portrait de l'enfant, PAP)
- Des échanges réguliers avec les parents pour réajuster, réassurer, conforter l'accueil
- Adapter l'accueil à chaque enfant

Présentation du projet en équipe

- Une présentation unique du projet
- Porter un même discours, une même sensibilité au sujet
- Soigner l'accueil auprès des familles et des enfants concernés

Salle ZEN

- L'aménagement de la salle
- L'objectif de l'utilisation de cet espace
- Les 'règles' définies



Formation / Accompagnement

Journée Mieux se connaître pour mieux coopérer - 24/11/22 - Le Reloeq-Kerhuon

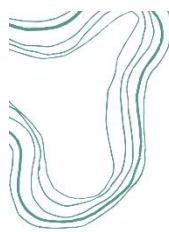


Une journée pour restitution de l'évaluation Socioscope

- L'adhésion de l'équipe au projet
- Les représentations des uns et des autres
- Forces et Faiblesses actuelles
- Besoins et attentes identifiées pour la suite

Deux journées avec le PRH pour accompagner l'équipe en rebond des constats réalisés lors de l'évaluation

- Le sens d'un aménagement des espaces
- Les éléments à prendre en compte dans l'échange avec les parents
- le travail sur une posture d'équipe pour l'intégrer au Projet Pédagogique.



Un "ProjetPhare" expérimenté avec évaluation et perspectives



Soutien de la



et du Conseil Départemental



Et la démarche n'est pas finie... les transformations sont à conduire sur le long terme pour que l'évolution soit complètement intégrée dans les Projets pédagogiques et les pratiques professionnelles d'accueil



Dispositif de l'Éducation Nationale CASNAV UPE2A.

Véronique Marzin : Professeur de français au lycée Brizeux – Carine Charof : enseignante UPE2A pour le dispositif OEPRE « Ouvrir l'école aux parents pour la réussite de leur enfant » – Éducation Nationale

- Présentation du dispositif CASNAV : Centre académique pour la scolarisation des élèves allophones nouvellement arrivés et des enfants issus de familles itinérantes et de voyageurs
- et des formations UP2A. <https://eduscol.education.fr/1201/centre-academique-pour-la-scolarisation-des-eleves-allophones-nouvellement-arrivees-et-des-enfants->. L'UPE2A est un dispositif d'aide à l'apprentissage du français par les élèves nouvellement arrivés en France (primo-arrivants) et allophones.
- La formation Ouvrir l'École aux Parents pour la Réussite des Enfants (OEPRE) : <https://eduscol.education.fr/2187/ouvrir-l-ecole-aux-parents-pour-la-reussite-des-enfants>.

Dans le Finistère, le collège Jules Ferry de Quimperlé, le lycée Brizeux de Quimper, le collège Kerhallet à Brest dispense les formations OEPRE.

Au collège Brizeux, la dernière session accueille 22 parents inscrits. Le nombre est en hausse. Les personnes peuvent arriver à tout moment. Elles peuvent être accompagnées car il existe une appréhension à venir dans les écoles. La formation est dispensée à l'aide de thèmes. Certains adultes sont débutants, d'autres faux débutants.

La langue est un vecteur d'inclusion. Des sorties au musée, des repas interculturels sont proposés.

Question dans la salle : quelles sont les critères pour ouvrir une OEPRE ? Il faut prospecter et justifier d'un certain nombre de parents. Le dépôt des demandes se fait en mai, les réponses sont données en juin.

OEPRE

Déploiement des OEPRE dans le Finistère

Véronique MARZIN – Coordonnatrice CASNAV/Finistère
Carine CHAROF – Enseignante UPE2A Quimper



1

Le public éligible:

Le dispositif OEPRE concerne les parents d'élèves primo arrivants hors UE.

3

Un espace d'apprentissage
pour les parents étrangers primo-arrivants
autour de l'enseignement du français,
de la découverte des valeurs de la République
et du fonctionnement du système scolaire.

2

Les objectifs OEPRE définis dans la circulaire

[Circulaire n° 2017-060 du 3-4-2017](#)

4

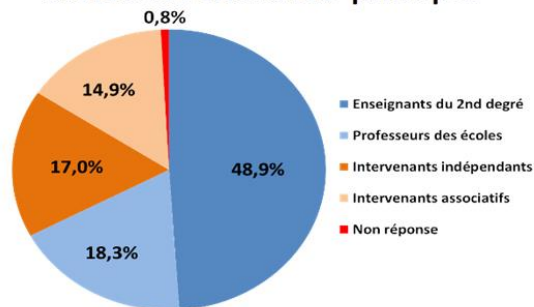
Les objectifs

Les formations ont pour objectif de permettre :

- L'acquisition du français (comprendre, parler, lire et écrire)
- La connaissance des valeurs de la République et leur mise en œuvre dans la société française
- La connaissance du fonctionnement et des attentes de l'École vis-à-vis des élèves et des parents

5

Statut de l'animateur principal



Les enseignants du 1er et du 2nd degré représentent près de 65% des animateurs. 1

7

Les ateliers OEPRE sont des formations gratuites.

Le dispositif Oepre est inscrit dans le projet d'école ou d'établissement.

Où ? Au sein des écoles, les collèges et les lycées

Quand ? A partir du mois d'octobre

Durée ? 60 h à 120 h annuelles

Combien ? 15 personnes

Les intervenants: enseignants, documentalistes, chefs d'établissements, infirmières scolaires...

6

Le Pilotage

- Un comité de pilotage au niveau national
- Un comité de pilotage régional
- Les autorités préfectorales et académiques de niveau départemental

8

Le financement

- Ministère de l'Éducation nationale
- Ministère de l'Intérieur

Le financement est assuré par :

- crédits du programme 104 «intégration et accès à la nationalité française» du ministère de l'Intérieur
- crédits du programme «vie de l'élève» du ministère chargé de l'Éducation nationale

9

Les ateliers

Une des spécificités des ateliers OEPRE, l'hétérogénéité des groupes de parents :

- des parents non francophones peu scolarisés dans leur pays d'origine
- des parents francophones non scolarisés
- des parents scolarisés mais non francophones

La diversité du public des ateliers suppose de proposer plusieurs parcours aux parents selon les niveaux de chacun.

10

Présentation de l'OEPRE de Quimper

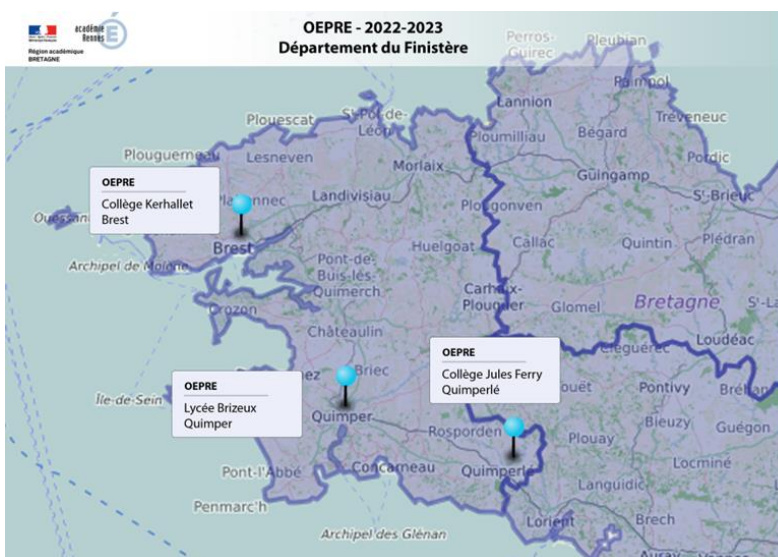
3 ateliers répartis sur la semaine d'octobre à juin

- Groupe débutant
- Groupe intermédiaire
- Groupe avancé

Des parents dont les enfants sont scolarisés dans les écoles et établissements de Quimper

4 intervenantes (3 enseignantes et 1 documentaliste)

11



12

Des cours de français au sein du lycée Brizeux mais aussi:

- des interventions (Pôle emploi, infirmière scolaire...)
- des ateliers (Pronote, les bulletins scolaires, cuisine...)
- des sorties culturelles (musée, théâtre, découverte du patrimoine de la ville...)
- des repas interculturels
- un point fort: la remise de l'attestation de participation aux ateliers en fin d'année
- sacs culture

13

« OUVRIR L'ÉCOLE AUX PARENTS POUR LA RÉUSSITE DES ENFANTS »

Attestation de participation à la formation et de compétences acquises en langue française

Année scolaire : _____

NOM usuel : _____ Prénom : _____ Né (le) : / / _____

Demeurant : _____ à _____

a suivi avec assiduité la formation « Ouvrir l'école aux parents pour la réussite des enfants » pour un nombre total d'heures : _____

a atteint les compétences linguistiques requises pour se présenter à un test ou un examen de niveau A1
 A2 (cocher la case correspondante)

Le dispositif « Ouvrir l'école aux parents pour la réussite des enfants » est un programme national proposant aux parents étrangers allophones volontaires une formation autour des trois objectifs suivants :

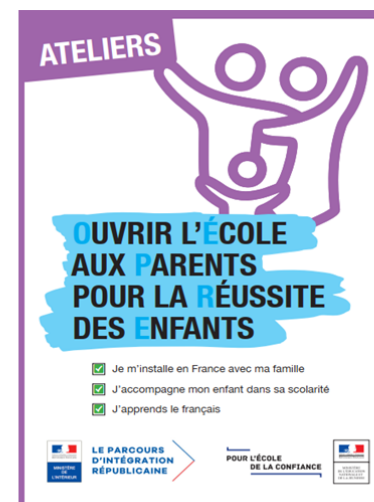
- la maîtrise de la langue française ;
- la connaissance des valeurs de la République et leur mise en œuvre dans la société française ;
- la connaissance du fonctionnement et des attentes de l'école vis-à-vis des élèves et des parents.

Le directeur académique des services de l'éducation nationale/Le chef d'établissement	La(les) formatrice(leur)
---------------------------------------------------------------------------------------	--------------------------

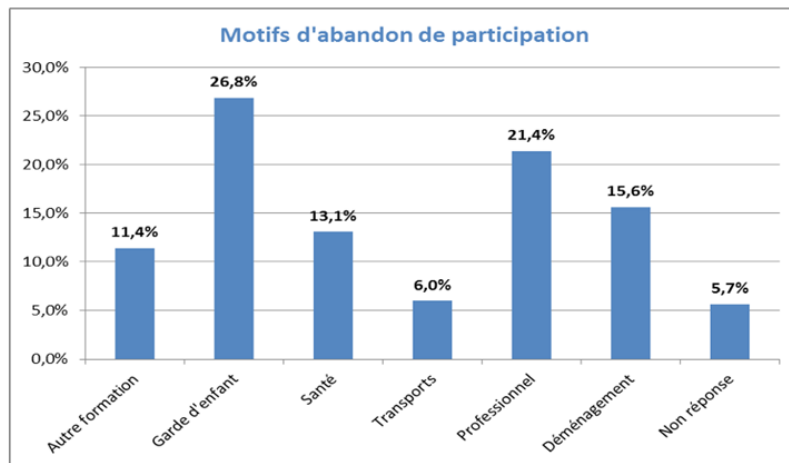
14



15



16



17

Quel impact?

- Une progression linguistique perçue pour 70% des parents
- Une baisse de l'absentéisme chez les élèves dont les parents suivent le programme
- La venue des femmes primo-arrivantes dans l'institution grâce à l'organisation des formations dans des écoles et établissements
- Les parents déclarent suivre les devoirs de leurs enfants depuis leur participation à l'OEPRE et consulter les cahiers de liaison.
- Moins d'hésitation à venir rencontrer les enseignants

18

Co-éducation

Pour 43% des établissements qui ont répondu à l'enquête OEPRE, la mise en place de l'atelier OEPRE a permis de mobiliser l'équipe pédagogique vers l'organisation d'autres initiatives de co-éducation à destination des parents.

19

O.E.P.R.E.

OUVRIRE L'ÉCOLE AUX PARENTS POUR LA RÉUSSITE DES ENFANTS



20

Table ronde n°3 : « mieux coopérer pour construire un projet de société plus inclusif ? »

Laurence Davoust Lamour nous reprecise quelques definitions.

Coopérer : se trouver un projet commun de travail. Cela suppose de se parler et de se déplacer vers la logique de l'autre.

Coordonner : renvoie à la notion d'ordonnement, de classement. Il s'agit d'ordonner le contenu. Sur le principe, on est tous d'accord. Pour autant ce n'est pas si facile, quand on coopère on est obligé de poser les projets. Cela peut faire éclater nos repères de formations. Laurence Davoust Lamour cite Alain Vilbrod : « les identifications professionnelles se sont rigidifiées parce que l'on peut penser que l'on possède une vérité, un savoir ».

Coopérer ne se décrète pas. Les résistances au changement sont fortes. Il y a nécessité de prendre du temps pour faire émerger d'autres modalités du faire ensemble.

La fonction de diagnostic se partage. Il s'agit de regarder les réalités sociales collectivement, co-portées en acceptant de croiser les regards. On peut parler d'une veille sociale commune qui permettent des diagnostics utiles à ce que les parents, les enfants et les professionnels attendent. Des actions co-portées pertinentes émergent.

Lab'Oussole : laboratoires d'initiatives sociales communes

Les UEMA : Unités d'Enseignement Maternel Autisme sont présentées par **Frédérique Baron**, professeure ressource autisme, Éducation nationale, **Sylvie Le Garrec**, enseignante de l'UEMA, Quimper et par **Keriantan Muzellec**, directeur SACS et UEMA, association TSA Finistère

A partir du plan autisme trois UEMA se sont ouvertes : Brest en 2016, Morlaix en 2022, Quimper en 2022. Les UEMA accueillent 7 enfants autistes dits sévères, non communicants. L'objectif est de permettre en fin de maternelle d'avoir accès au CP.

L'UEMA est accueillie dans une structure scolaire déjà existante. Un lieu classe est attribué aux enfants autistes, qui ont des temps partagés avec les autres élèves, à la cantine, en classe, lors des différents projets.

Les familles sont reconnues comme des partenaires clés de la réussite du projet. Elles sont invitées à venir en amont de l'entrée à l'école afin de se familiariser avec les lieux, les professionnels et le projet.



De droite à gauche : l'équipes de l'UEMA de Quimper (Keriantan Muzellec, Sylvie Garrec, Frédérique Baron), Linda Helies - CAF 29 copilote Réaap, l'équipe de la cellule restreinte accompagnement des enfants à besoins particuliers Landerneau (Gabrielle Briet, Nathalie Saout, Sylvie Joncour) et Laurence Davoust Lamour.



Mme. Sylvie LE GARREC, enseignante UEMA Quimper
M. Kerlaffan MUZELLEC, directeur du SACS Quimper
Mme. Frédérique BARON, enseignante ressource autisme

Comment travailler en coopération ?

UEMA de Quimper

Une construction collective pour mieux accueillir les enfants autistes à l'école

Enfants/Profils

7 enfants : diagnostic d'autisme sévère, non communicants

- Repérés au sein des effectifs du SACS, au CAMSP et dans les crèches de la ville (convention)
- Résidant sur le bassin de population du territoire de Quimper (30' de l'école max)



3

Unité d'Enseignement En Maternelle Autisme

- Brest 2016
- Morlaix 2022
- Quimper 2022

UEMA

Les UEMA en Finistère

2



Au cœur d'une école ordinaire

Un partenariat fort avec la municipalité

temps partagés avec les autres élèves en récréation, à la cantine, en classe, lors des différents projets ...

Équipe professionnelle

11 personnes se relaient au sein de l'école

Poste	Temps de travail
Enseignants spécialisés	Plein temps avec 1 remplaçant
Educateurs spécialisés	2 personnes à mi temps
AES	2 personnes à plein temps
Psychologues	2 personnes à quart temps
Orthophoniste	1 personne à mi temps
Ergothérapeute	1 personnes à tiers temps
Assistante sociale	1 journée par semaine

5

Préparation du projet / Partenariats

La coopération EN et opérateur médico social est prévue dans le cahier des charges qui est national

EN : repérage de l'école
nomination d'un enseignant spécialisé

SACS : réponse à un appel à projet de l'Agence Régionale de Santé
recrutement des différents professionnels
repérage des enfants

En concertation : mise en œuvre du dispositif ; préparation des locaux, organisation du travail, démarches administratives (double inscription)

Municipalité :

Mise à disposition des locaux

Organisation des inscriptions en lien avec les autres partenaires

Travail sur la dimension périscolaire

D'autres partenaires actifs ou à impliquer : MDPH, CAMSP, CMPI, PMI, les ESMS du territoire...

Et bien entendu...

6

... Les familles

Le partenaire clef de la réussite du projet

- Formation
- Préparation de l'arrivée des enfants avant l'accueil en classe
- Rencontres quotidiennes, outils de liaison
- Participation au conseil d'école
- Mise en place des guidances parentales
- Travail sur les vacances
- Projet co-construit avec la famille (recueil des attentes, objectifs communs)



7

Conditions de réussite du partenariat

- Chacun doit avoir un intérêt
- Ecouter l'autre pour comprendre son fonctionnement, ses freins
- Se parler et tenir compte des propositions de chacun
- Rechercher le bénéfice de l'autre autant que le sien
- Avoir un objectif commun : le développement de l'enfant

10

Le quotidien au sein de l'UEMA



8

Le quotidien au sein de l'UEMA



9



Merci !

De votre attention

Création d'une cellule restreinte d'accompagnement des enfants à besoins particuliers. Ville de Landerneau. Gabrielle Briet, psychologue Rased, Sylvie Joncour directrice MPT Centre Social de Landerneau et Nathalie Saout, et coordinatrice enfance, cellule restreinte « enfants à besoins particuliers », MPT Centre Social de Landerneau

Les accueils collectifs de la ville de Landerneau et le centre social soutiennent un projet d'accompagnement social à la parentalité, en co-construction avec les partenaires.

Une commission a d'abord été créée puis une maison des familles ouvre en 2013. la maison des familles est un lieu ressource ouvert tous les jours de la semaine. L'une des actions privilégiées est de favoriser la mixité et l'accueil des enfants en situation de handicap. En 2017, il est constaté l'augmentation des accueils d'enfants avec des besoins spécifiques. Certains enfants étaient exclus du périscolaire, professionnels et parents se sentaient démunis. Il fallait réfléchir à des réponses nouvelles possibles. L'idée était de créer un protocole ou l'on s'accorderait sur ce que l'on voulait faire ensemble. L'objectif est de favoriser une cohérence éducative portée par les professionnels auprès des enfants et de leurs familles.

Une cellule restreinte d'accompagnement des enfants à besoins particuliers est créée. Une charte d'engagement partenarial est élaborée regroupant Éducation Nationale, CMPP, centre social....

Une expérimentation depuis un an et demi est en cours, avec évaluation prévue au bout d'un an.

6 situations d'enfants ont été traitées de façon satisfaisante. La réactivité des professionnels a permis une réconciliation entre les familles et l'école, et une reprise de la confiance. Il a été repéré qu'en voulant bien faire, en voulant être bienveillant, l'on pouvait être à côté de ce que les parents attendent. Il en ressort qu'il faut prêté une grande attention à ce que l'on dit.

Un exemple de situation : un enfant est accompagné dans le cadre du contrat local de l'accompagnement à la scolarité. Cet enfant finit par être exclus du périscolaire. Les appels à la maman n'apportent pas l'effet escompté : l'accent est mis sur le côté négatif de la situation. Le constat est fait que la famille a besoin d'être entendue, les liens avec l'école sont rompus. La cellule vient médiatisée les relations. L'enfant est suivi au CMPP, de retour à plein temps au périscolaire, avec un accueil adapté. Il faut un maillage d'autant plus resserré lorsque l'enfant part en morceaux. Il y faut du relai adapté dans la cité (dans cet exemple la MPT qui oriente vers le soin) pour faire un accompagnement sur-mesure.

Conclusion de la journée

Laurence Davoust Lamour retient plusieurs axes :

- La nécessité de l'interconnaissance entre les différents protagonistes, interconnaissance qui est au-delà de l'information.
- Il n'y a pas de transformation sociale sans engagement. Il y faut un cadre idéologique engagée, porté par le politique (au sens large). Ce cadre donne du sens et oriente l'action.
- L'invention est au rendez-vous sans faire table rase du passé. Ce sont des démarches propices à la créativité.
- Un constat : le langage mobilisé pour cette journée a fait valoir dans l'accompagnement le discours sensible. Maillage (filet ...)
- Cette journée ouvre à le revisite des pratiques de confidentialité : secret professionnel, secret partagé...

Deux points de conclusion : cette journée nous oblige. Il y faut un positionnement nécessaire de chacun. Il faut accepter de donner à voir, c'est à dire se donner la capacité de regarder la réalité en face. Mais on a toujours le choix de camoufler, « se casser » ou dire « c'est la faute du voisin ».

Mr Bron : Inspecteur Éducation nationale

La circulaire de rentrée rappelle les notions de co-éducation et de travail avec les familles. L'école est l'endroit que partagent les enfants, c'est un droit indiscutable. La scolarisation est inclusive. Elle a pour objectif de répondre aux besoins particuliers des élèves ou plutôt « répondre aux besoins de élèves ayant des besoins particuliers.

Espace Forum

Sur l'heure du déjeuner, un forum était l'occasion de découvrir les structures, services... suivants

	Missions	Tranches d'âge / Public	Les contacter
1) PRH 29	Accompagner les familles d'enfants en situation de handicap en recherche d'un mode de garde, d'accueils, de structures de loisirs Sensibiliser et mettre à disposition des outils auprès des professionnels des lieux d'accueils Soutenir les démarches inclusives et le partenariat (E.P./E.N./E.S)aux différentes échelles territoriales	0-17 ans	N° unique famille : 07 61 84 91 33 Pour les professionnels 07 61 84 91 51 (Territoire N.Ouest) 07 61 84 90 91 (Territoire N.Est) 07 61 84 91 94 (Territoire B.M.O.) 07 61 84 91 60 (Territoire Sud)
2) Réaap 29 Réseau d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents du Finistère	Rassembler des professionnels de la famille, des parents impliqués dans les responsabilités associatives, des adultes simplement parents Faciliter la rencontre entre ces acteurs locaux pour partager des expériences, en acquérir, se former, faire remonter des problèmes... Assurer un soutien financier Animation du site infoparent29.fr	Professionnels, parents, bénévoles, élus	reaap29@wanadoo.fr 02 98 43 94 53
3) Éducation Nationale	CIO Brest-Landerneau Aide à l'élaboration du projet d'orientation Conseil personnalisé sur les études et les métiers Information sur les études à l'étranger Bilan individuel d'orientation	Tout public : élèves, familles, étudiants, adultes	Par téléphone : 02 98 44 31 74 Par mail : ciobrest-rdv-info@ac-rennes.fr
	Service social en Faveur des Elèves contribuer à la prévention de l'échec scolaire, de l'absentéisme et du décrochage en agissant sur les facteurs sociaux et éducatifs à l'origine des difficultés, en proposant un accompagnement social, en facilitant, si besoin est, une intervention précoce d'autres services spécialisés ; - contribuer à la protection de l'enfance et des mineurs en danger dans le cadre des protocoles et conventions en vigueur et apporter tout conseil à l'institution dans ce domaine ; - contribuer à l'amélioration du climat scolaire en participant à la prévention des violences et du harcèlement sous toutes leurs formes, en soutenant les élèves (victimes comme auteurs), en assurant une médiation dans les situations de tensions, conflits et ruptures de dialogue ; - participer à l'éducation à la santé et à la citoyenneté, favoriser l'accès aux droits ;	11-20 ans	Anaïs SCIOU Assistante de service social Service social en faveur des élèves anaïs.sciou1@ac-rennes.fr Collège de Mescoat- LANDERNEAU T 02 98 85 33 24 (le mercredi matin et vendredi) Collège la Fontaine Margot- BREST T 02 98 45 19 88 (le mardi) Lycée de l'Elorn- LANDERNEAU T 02 98 85 12 71 (lundi et jeudi) Le service social élèves intervient sur tout le département. Pour plus d'informations : <u>Secretariat</u> : 02 98 98 98 16

3) Éducation Nationale	<ul style="list-style-type: none"> - concourir à l'inclusion scolaire des élèves en situation de handicap ou à besoins particuliers en participant à leur accueil, à leur information et à leur accompagnement, en lien avec les parents et les professionnels en charge de leur suivi ; - participer à l'orientation et au suivi des élèves devant bénéficier d'une orientation spécifique ; - soutenir et accompagner les parents dans leur fonction éducative, mettre en place des actions de soutien à la parentalité dans le cadre de la scolarité et concourir au renforcement de la coopération entre l'école et les parents, notamment avec les parents les plus éloignés de la culture scolaire, en mobilisant si besoin le réseau partenarial ; - participer à la formation initiale et continue des travailleurs sociaux, en lien avec les établissements de formation. 		
	<p>AESH - Education Nationale Les accompagnants d'élèves en situation de handicap (AESH) sont des personnels chargés de l'aide humaine. Ils ont pour mission de favoriser l'autonomie de l'élève en situation de handicap, qu'ils interviennent au titre de l'aide humaine individuelle, de l'aide humaine mutualisée ou de l'accompagnement collectif.</p>	Éléves soumis à l'obligation scolaire Avec notification MDPH	En accord avec les responsables légaux de l'élève, via l'établissement scolaire de l'élève
	<p>Les enseignants référents - Organisation et animation des Equipes de Suivi de Scolarisation (ESS). - Accompagnement des familles. - Liens avec les familles et les différents partenaires (établissements scolaires, RASED, partenaires de soin en libéral et en structures, MDPH)</p>	Toute la scolarité (de l'école maternelle au BTS)	Par mail ou par téléphone en fonction du secteur de rattachement. (17 enseignants référent public sur le département)
	<p>Infirmière scolaire Infirmière conseillère technique départementale Coordination des infirmières scolaires du Finistère</p> <p>Accueil, conseils en santé, écoute, relation d'aide, accompagnement et orientation des élèves. Bilans de santé, Prévention individuelle et collective.</p>	3-20 ans	Ce.ictd29@ac-rennes.fr ou veronique.moreau1@ac-rennes.fr

<p>4) IEM / IME Kerdelune</p>	<p>Sur orientation de la CDAPH – commission des droits et de l’autonomie des personnes en situation de handicap – Dossier à présenter auprès de la MDPH maison départementale des personnes en situation de handicap</p> <p>Dossier d’inscription à remplir directement auprès de l’institut</p> <p>Accueil en internat ou semi-internat</p> <p>Équipe pluri-disciplinaire pour la prise en charge adaptée du jeune</p>	<p>Enfants, adolescents et jeunes adultes déficients mentaux profonds et / ou en situation de polyhandicap</p>	<p>IEM : accueil@iem-ime29.bzh</p>
<p>5) Kundy</p>	<p>Un site Internet qui vise à promouvoir l’inclusion dans les activités sportives et culturelles associatives à travers de la sensibilisation, de la formation et de la communication collective.</p>	<p>Tout âge</p>	<p>Sébastien Delacroix 06 16 04 82 46</p>
<p>6) Missions d’appui</p>	<p>Soutien aux équipes éducatives face à un enfant présentant des troubles autistiques</p>	<p>3-18 ans</p>	<p>sessad.morlaix@lesgenetsdor.org ime.plabennec@lesgenetsdor.org sessad.autisme@chu-brest.fr g.bato@papillonsblancs29.fr sacs@tsa-finistere.fr ime.briec@lesgenetsdor.org</p>
<p>7) PCPE / Communauté 360°</p>	<p>Accompagner les personnes en situation de handicap en risque de rupture de parcours ou en rupture , en s’appuyant sur différents outils (partenaires libéraux – ESMS...) pour du répit ou en attente d’autres services</p>	<p>Toute personne en situation de handicap , tout âge , tout type de handicap</p>	<p>helene.enez@ildys.org / 07 75 11 52 62</p>
	<p>Répondre à la ligne nationale handicap 0800 360 360 (faire le 29 n° département puis # diez) L’équipe vous informe sur les dispositifs de proximité, les relais sociaux médico-sociaux et de soins, pour des questions relatives à la vie quotidienne, aux loisirs; à l’emploi, à l’éducation, au répit des aidants... Recherche de solutions pour les situations ne pouvant avoir une réponse immédiate</p>	<p>Pas de critères d’âge – condition: handicap</p>	<p>Tél. : 0800 360 360 numero du département 29 puis votre appel est transféré immédiatement a l’équipe finistérienne de permanence de 9h a 17h lundi au vendredi</p>

8) Protection de l'Enfance	<p>Conseil Départemental 29, Direction Territoriale d'Action Sociale du Pays de Brest, Service évaluation des informations préoccupantes (SEIP)</p> <p>Evaluer la situation des mineurs pour lesquels une information préoccupante (IP) a été émise puis qualifiée par la CRIP départementale, identifier les facteurs de danger/risques de danger auquel il est ou pourrait être confronté, engager les actions de protection et d'aide dont ce mineur et sa famille peuvent bénéficier (cadre administratif ou judiciaire)</p>	0/18 ans	<p>SEIP Pays de Brest, 41 rue Sébastopol 29200 BREST 02.98.34.15.48 Boîte fonctionnelle du service : SEIP.PaysdeBrest@finistere.fr</p>
	<p>AEMO</p> <p>L'UDAF est venue présenter l' AEMO judiciaire. Il s'agit de mesures d'assistance éducative prononcées par le juge des enfants lorsque la santé, la moralité, la sécurité, les conditions d'éducation ou de développement d'un enfant sont gravement compromises. Des services sont mandatés par le juge des enfants qui interviennent au domicile des familles et mettent en œuvre un accompagnement éducatif afin de garantir que les besoins fondamentaux des enfants soient respectés et soutenir les parents dans leurs mises en œuvre.</p>	0/18 ans	<p>Udaf de Brest – AEMO 15 rue Gaston Planté 29850 GOUESNOU 02 98 33 34 00</p> <p>Udaf de Quimper – AEMO 16 route de Plogonnec ZA de Kernazet 29000 QUIMPER 02 98 10 27 80 contact@udaf29.fr</p> <p>DEMOS- La sauvegarde 14 rue Maupertuis 29200 BREST 02 98 01 17 18 demosbrest@adsea29.org Un service est également présent sur Quimper et sur Morlaix</p>
9) EMR / DITEP	<p>Temps d'échanges auprès d'équipes de professionnels en difficulté dans l'accompagnement d'enfants ou d'adolescents présentant des troubles psychiques et du comportement. Co-construire des réponses adaptées afin d'éviter les ruptures de parcours des enfants. Mettre en perspective des relais, des ressources mobilisables dans le réseau partenarial.</p>	De 3 à 20 ans	<p>EMRPaysBrest@adsea29.org EMRPaysMxCx@fmt.bzh EMRCornouaille@fmt.bzh</p>

10) CAMSP	Prévention Dépistage Diagnostic Soins Information/Conseil/Orientation	De la naissance à 6 ans	Camsp Anvol (Déficience auditive) secretariat@afda.fr camsp-carhaix@pep29.org sm.camsp@ch-cornouaille.fr camsp@papillonsblancs29.fr camps-morlaix@pep29.org
11) Initiatives locales	Témoigner sur l'accueil de jeunes en situation de handicap Maison de Quartier Bellevue/ Kerinou et Planète Loisirs Témoigner sur la collaboration F.R. Cap Ados et Don Bosco Témoigner sur l'accueil d'enfants en accueils de loisirs (Familles Rurales Guissény et EPAL St Thégonnec) Album de vie « Du récit de vie au récit de soi »	(11 ans et +) 11 ans et + 3-11 ans Des bébés aux adolescents confiés	Tél. : 06 98 13 20 59 Capados29810@gmail.com Mail : lsf29@donbosco.asso.fr enfance@famillesruralesguisseny.fr caroline.nedellec@epal.asso.fr Elisabeth Castel ecastel@donbosco.asso.fr Gaëlle Le Dain gaelle.ledain@ildys.org



1



2



3



5



4

1 – 2 – 3 / Présentation du PRH sur l'espace forum.

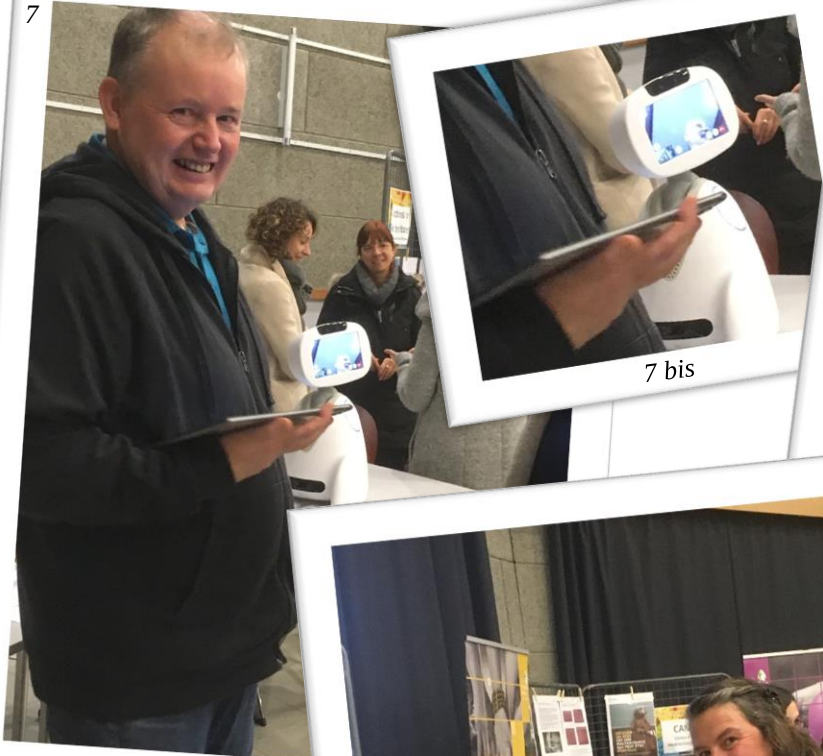
4 / Près de 150 personnes assistaient à la journée.

5 – 6 / Maître du temps, Xavier Caill, PRH, veillait à l'enchaînement du déroulé de la journée.



6

7



7 bis



8

7 – 7 bis – Sur le stand de l'Éducation nationale - Guidé avec une tablette, le robot aide les enfants dans leurs apprentissages.

8 – 9 – 10 / L'espace forum du midi a permis de découvrir différentes associations et des services et les actions proposées notamment pour faire face aux handicaps.



9



10